

LE PRESIDENT DU FASO,
PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES,

VU la Constitution ;

VU le décret n° 2019-0004/PRES du 21 janvier 2019 portant nomination du Premier Ministre ;

VU le décret n° 2019-0042/PRES/PM du 24 janvier 2019 portant composition du Gouvernement ;

VU le décret n° 2019-0139/PRES/PM/SGG-CM du 18 février 2019 portant attributions des membres du Gouvernement ;

VU le décret n° 2018-0093/PRES/PM/MS du 15 février 2018 portant organisation du Ministère de la santé ;

VU le décret n° 2019-0812/PRES/PM/MS/MINEFID/MFPTPS portant approbation des statuts de l'Agence nationale de Gestion des Soins de santé Primaires (AGSP) ;

Sur proposition du Ministre de la Santé ;

Le Conseil des ministres entendu en sa séance du 10 juin 2020 ;

DECRETE

ARTICLE 1 : Monsieur Harouna KADIO, Mle 130 478 K, Magistrat, est nommé Directeur général de l'Agence nationale de gestion des soins de santé primaires.

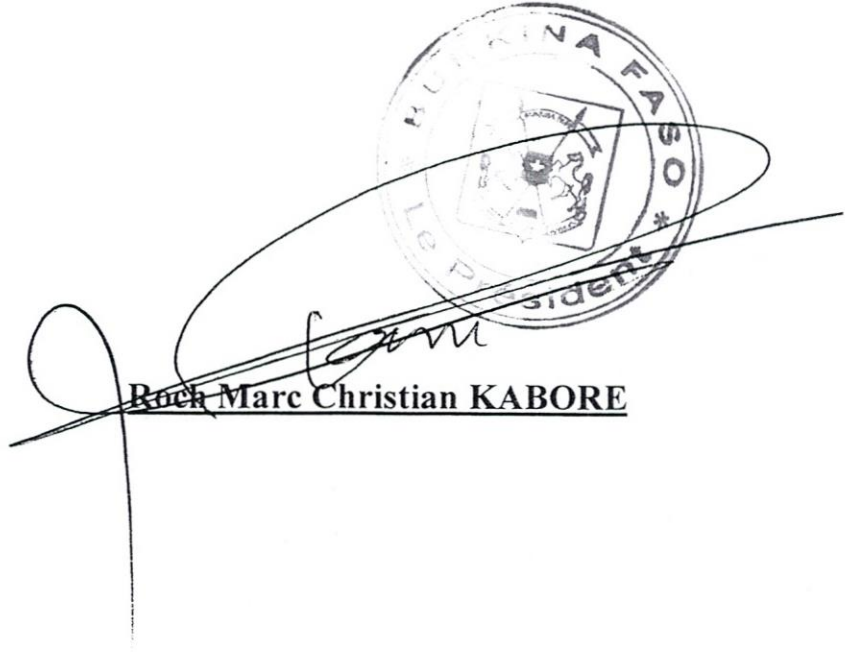
ARTICLE 2 : Monsieur Zakariya YABRE, Mle 108 954 P, Pharmacien, spécialiste en gestion des approvisionnements pharmaceutiques et logistique de santé, est nommé Directeur général de l'accès aux produits de santé.

ARTICLE 3 : Monsieur Emmanuel SEINI, Mle 35 820 W, Médecin de santé publique, est nommé Directeur général de la santé publique.

ARTICLE 4: Le Ministre de la Santé est chargé de l'exécution du présent décret qui prend effet pour compter de la date de prise de service des intéressés et sera publié au Journal officiel du Faso.

Ouagadougou, le 16 juillet 2020



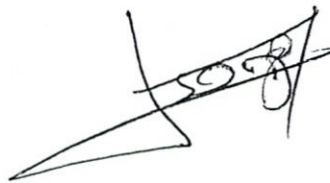

Roch Marc Christian KABORE

Le Premier Ministre



Christophe Joseph Marie DABIRE

Le Ministre de la Santé



Léonie Claudine LOUGUE/SORGHO